RENARD ROUX

23/07/2016 - NATURE ISÈRE - Mammifères

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Comme son nom l'indique, le renard roux est facilement reconnaissable à la couleur généralement brun-roux de son pelage. De la taille d'un petit chien, il possède des oreilles pointues aux extrémités noires, une gorge blanche nettement visible, des pattes noires ainsi qu'une longue queue touffue généralement terminée par une pointe blanche.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

Le renard roux est présent sur l'ensemble du territoire isérois. Les données d'observations semblent toutefois plus nombreuses dans les secteurs montagneux.

ÉCOLOGIE LOCALE

Le renard roux n'est pas très exigeant en termes d'habitats. On le retrouve aussi bien dans les campagnes cultivées que dans les zones plus boisées, les bocages, les landes, les zones en friches, voire les parcs et jardins proches de zones urbanisées. Il occupe ce type d'habitats sur une large gamme altitudinale (de la plaine à plus de 2500 mètres d'altitude). Espèce nocturne et crépusculaire aux abords des zones anthropisées, le renard roux peut également chasser de jour au sein de zones plus isolées. La femelle creuse habituellement un terrier ou occupe celui d'une autre espèce afin d'élever ses petits. Espèce omnivore, le renard roux possède un régime alimentaire extrêmement varié, allant des rongeurs aux oiseaux, en passant par les invertébrés, les œufs, mais aussi les baies et les fruits tombés au sol.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Le renard roux est une espèce sédentaire. La saison d'accouplement a généralement lieu entre les mois de décembre et de février. Les naissances ont alors lieu au printemps, du mois de mars au mois de mai, après une période de gestation d'une cinquantaine de jours.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

Les actions favorables à la préservation de l'espèce passent avant tout par la conservation de ses habitats. Il est ainsi important de conserver une bonne diversité paysagère offrant des mosaïques d'habitats favorables à l'alimentation et la reproduction du renard roux (maintien de milieux semi-ouverts tels que les structures bocagères, les zones de friches ou de bosquets, etc.).

Il est également important de redorer l'image du renard auprès de la population. Encore classé comme espèce nuisible dans le département, il demeure pourtant un véritable allié des agriculteurs auprès desquels il permet de réguler les populations de rongeurs au sein des cultures. Des efforts de sensibilisation doivent donc être fournis auprès des principaux acteurs (chasseurs, agriculteurs...) et du grand public.

LIENS

- **Fiche espèce du renard roux sur l'INPN.** *(https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60585/tab/fiche)* [1]